



# Une nouvelle fondation pour soutenir l'excellence académique

La Fondation pour l'Université de Genève, nouvellement créée, soutiendra le développement de la recherche de pointe, de l'enseignement et des services à la cité.

## contact

**Sophie Zimmermann**

+41 22 379 42 01

[Sophie.Zimmermann@unige.ch](mailto:Sophie.Zimmermann@unige.ch)

**UNIVERSITÉ DE GENÈVE**

**Service de communication**

24 rue du Général-Dufour

CH-1211 Genève 4

Tél. +41 22 379 77 17

[media@unige.ch](mailto:media@unige.ch)

[www.unige.ch](http://www.unige.ch)

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Genève | 19 mai 2025

**La Fondation pour l'Université de Genève, créée en mars 2025, va renforcer l'impact de l'Université de Genève (UNIGE) en matière de recherche, d'enseignement et de services à la cité. Cette fondation privée agit sans but lucratif. Elle entend mobiliser des ressources supplémentaires afin d'accompagner l'essor de l'institution dans la réalisation de ses missions et financer des projets ambitieux qui dépassent les capacités du budget ordinaire de l'Université.**

«La création de la Fondation pour l'Université de Genève marque une étape importante pour notre institution et son engagement envers la société», souligne Audrey Leuba, rectrice de l'UNIGE et présidente du Conseil de fondation. «L'UNIGE joue un rôle fondamental dans le développement de Genève. Cette fondation nous permettra de soutenir plus efficacement les initiatives scientifiques qui répondent aux défis contemporains et de former les talents de demain. Nous sommes convaincus que la science est un moteur essentiel pour nos sociétés, et cette fondation est un outil puissant pour amplifier notre contribution. Nous sommes par ailleurs très reconnaissants à la Fondation Hans Wilsdorf pour son généreux soutien.»

La Fondation pour l'UNIGE entend compléter les financements publics grâce à des dons, legs et subventions pour encourager l'excellence et l'innovation. La Fondation Wilsdorf s'est d'ores et déjà engagée à soutenir de façon importante la Fondation pour l'UNIGE. L'ambition est que celle-ci bénéficie également de contributions philanthropiques d'autres sources. Elle investira dans des projets de recherche de pointe, particulièrement dans des domaines porteurs pour l'avenir. Elle contribuera aussi à moderniser les équipements de l'institution afin de proposer un environnement de travail et d'apprentissage à la hauteur des standards internationaux.

Dans une seconde phase, la Fondation apportera son soutien à l'enseignement et aux services à la cité. Elle accompagnera des projets pédagogiques innovants, des échanges académiques, ainsi que la formation de talents capables de répondre aux défis complexes de notre époque. Elle encouragera aussi les initiatives renforçant le lien entre l'Université et la société, notamment par la diffusion des savoirs et de la culture scientifique.

La Fondation pour l'UNIGE est administrée par un Conseil de fondation présidé par la Rectrice de l'UNIGE et dont les membres, internes et externes, exercent leurs fonctions à titre bénévole. Sa création est une étape stratégique pour l'UNIGE.